

Déclaration et recommandations du Canada sur l'innovation agricole et alimentaire

Juin 2026

Introduction

Le système d'innovation agricole et alimentaire du Canada a permis des percées majeures, soutenues par des recherches solides et l'innovation soutenue tout au long de la chaîne de valeur. L'innovation va au-delà de la R-D en phase initiale pour inclure la commercialisation, la mise à l'échelle, la modernisation et l'adoption de technologies et de pratiques qui améliorent la productivité, renforcent la compétitivité, augmentent la résilience et créent de la valeur dans l'ensemble du secteur.

Le principal défi auquel le système est confronté aujourd'hui n'est pas la génération d'innovation, mais la manière dont l'innovation passe efficacement de la phase de validation de principe à une utilisation généralisée et à un impact mesurable. Le Canada continue de produire des recherches solides et des technologies prometteuses, mais trop peu d'entre elles parviennent systématiquement à la commercialisation, à l'adoption à grande échelle et à un rendement économique à long terme. Cet écart reflète les difficultés à attirer les investissements, la fragmentation entre les programmes et les juridictions, le manque de continuité tout au long du parcours d'innovation, les obstacles réglementaires, les contraintes en matière d'infrastructures et de capacités, les pressions sur la main-d'œuvre et un « chaînon manquant » persistant entre la validation et la mise à l'échelle.

Les défis auxquels est confronté le système d'innovation s'ajoutent aux pressions plus générales qui pèsent sur le secteur, notamment la volatilité des marchés et des chaînes d'approvisionnement, les pénuries de main-d'œuvre et de capitaux, ainsi que l'intensification de la concurrence et des perturbations mondiales. Relever les défis auxquels est confronté le système d'innovation peut contribuer à résoudre ces défis plus généraux et à soutenir la croissance de la productivité, la résilience, les capacités nationales et la compétitivité à long terme dans l'ensemble des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

Le prochain cadre stratégique (PCS) offre une occasion cruciale de commencer à bâtir un meilleur système d'innovation. Sans changement significatif, un financement supplémentaire risque de renforcer les goulots d'étranglement existants plutôt que d'améliorer les résultats. De nouvelles approches en matière de gouvernance, de performance réglementaire et de conception des programmes sont nécessaires pour garantir que les investissements se traduisent par l'adoption, la mise à l'échelle et un impact mesurable.

Depuis des années, les parties prenantes s'efforcent de parvenir à un consensus et à une harmonisation autour des principaux défis, priorités et réformes nécessaires à un système d'innovation plus efficace. L'heure est venue d'agir. La présente Déclaration sur l'innovation est un appel à l'action assorti d'un ensemble de recommandations ciblé qui garantiront que le PCS permette d'obtenir des résultats plus cohérents, plus percutants et axés sur les résultats dans l'ensemble du continuum de l'innovation agricole et alimentaire.

Cette déclaration et ces recommandations visent à soutenir les résultats en matière d'innovation dans l'ensemble du système agricole et alimentaire, y compris la production primaire, la transformation et les chaînes de valeur interdépendantes.

La déclaration sur l'innovation

Le Canada devient un chef de file mondial dans la transformation de l'innovation en résultats concrets dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Ces résultats sont obtenus grâce à l'augmentation des investissements et de l'adoption, et mesurés par la croissance de la productivité, de la résilience et de la création de valeur.

Le succès se traduit par un passage plus rapide de la validation à l'utilisation commerciale, une adoption plus forte à grande échelle, un accroissement des investissements privés par rapport au financement public, et un plus grand nombre d'innovations commercialisées d'abord au Canada.

La déclaration sur l'innovation définit les résultats que l'innovation agricole et alimentaire du Canada devrait systématiquement produire. Elle fournit un guide clair à ceux qui développent des innovations, élaborent des politiques et soutiennent l'adoption, contribuant ainsi à garantir que les efforts déployés à l'échelle du système sont harmonisés et efficaces.

Recommandations

La déclaration sur l'innovation s'appuie sur trois recommandations qui constituent des changements que les gouvernements peuvent apporter dans le prochain cadre stratégique. Elles visent à favoriser un débat plus cohérent et à aider le système d'innovation agricole et alimentaire à se diriger vers l'étoile polaire d'une manière à la fois ambitieuse et réalisable.

1. **Renforcer le leadership en matière d'innovation et la hiérarchisation des priorités** afin d'assurer une orientation claire, une meilleure harmonisation et la responsabilisation quant aux résultats.
2. **Moderniser le système réglementaire** afin d'améliorer la prévisibilité, la transparence et les conditions favorables à la commercialisation, d'adoption et d'investissement.
3. **Réformer et renouveler les programmes** afin de renforcer le parcours allant de la validation de principe à la commercialisation, à la modernisation, à l'adoption et à la mise à l'échelle.

1. Renforcer le leadership en matière d'innovation et la hiérarchisation des priorités

Le Canada a besoin d'une orientation plus claire et d'une plus grande responsabilisation à l'échelle du système d'innovation agricole et alimentaire. Un travail considérable est déjà en cours au sein des gouvernements, de l'industrie, des instituts de recherche et du secteur privé. Le défi réside dans le fait que les priorités, la prise de décision et la responsabilité des résultats restent fragmentées entre les mandats, les juridictions et les domaines politiques.

Un leadership plus fort devrait se concentrer sur le renforcement de l'ambition, l'établissement de priorités, l'harmonisation des actions, l'amélioration de la coordination entre les leviers clés et le suivi de la performance du système tout au long du continuum de l'innovation. Cela implique de reconnaître que bon nombre des conditions qui façonnent les résultats de l'innovation, notamment la réglementation, les infrastructures, la main-d'œuvre, l'immigration et les conditions d'investissement, dépassent le cadre des portefeuilles fédéraux et provinciaux de l'agriculture.

Actions prioritaires

- **Mettre en place une stratégie nationale d'innovation en agriculture et en alimentation** assortie de priorités ciblées, de résultats clairs et de mesures de performance permettant de suivre les résultats, d'orienter les investissements et d'éclairer la prise de décision.
- **Créer un forum de haut niveau sur l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation**, réunissant des représentants des autorités fédérales, provinciales et du secteur privé, afin d'harmoniser les priorités, d'identifier les goulots d'étranglement du système et de coordonner les actions entre les différentes administrations et les différents ministères.
- **Confier au Forum un rôle précis en matière de mise en œuvre et de responsabilité** en lui demandant d'identifier les goulots d'étranglement prioritaires, d'attribuer les responsabilités principales, de suivre les progrès et de signaler les obstacles non résolus lorsque cela est nécessaire.

2. Moderniser le système réglementaire

La réglementation façonne les résultats en matière d'innovation par le biais des délais, de la prévisibilité, de la transparence et du coût de la mise en œuvre de nouveaux produits, outils et processus. Lorsque les systèmes réglementaires fonctionnent bien, ils favorisent l'investissement, l'adoption et la confiance du public. Dans le cas contraire, ils créent de l'incertitude, ralentissent la commercialisation et affaiblissent la compétitivité.

Bien qu'elles ne fassent pas traditionnellement partie du cadre politique, les réglementations ont un impact crucial sur le secteur et leur modernisation est essentielle pour atteindre les résultats que le cadre devrait viser. La priorité est la modernisation dans les domaines qui affectent le plus directement la commercialisation, l'adoption, la sécurité des investissements et les délais de mise sur le marché. L'objectif est un système qui reste rigoureux tout en devenant plus prévisible, plus réactif et plus facile à naviguer.

Actions prioritaires

- **Créer un Fonds de réduction de la charge réglementaire** afin d'investir dans les priorités de modernisation réglementaire et d'encourager des mesures plus ambitieuses.
- **Renforcer l'harmonisation nationale et l'alignement international**, notamment par des changements visant à réduire davantage les obstacles au commerce intérieur et à la reconnaissance des normes et homologations étrangères et internationales équivalentes.
- Établir **des priorités communes en matière de modernisation réglementaire**, mettre en œuvre **des projets pilotes et des voies d'homologation conditionnelle**, et rendre compte publiquement **des échéances, des résultats escomptés** et des efforts visant à mettre en place une **approche réglementaire plus prospective**.

3. Réformer et renouveler les programmes

La conception des programmes devrait être évaluée en fonction de la capacité du soutien public à permettre à l'innovation de passer de la validation de principe à la commercialisation, à l'adoption et à la mise à l'échelle. Le Canada continue de générer une forte activité de recherche et d'innovation, mais le système ne parvient pas toujours à traduire cette force en une adoption généralisée et en retombées économiques.

Un « chaînon manquant » persiste entre l'innovation validée et le déploiement commercial. Cela reflète des lacunes en matière de capital de mise à l'échelle, de soutien à la modernisation, d'infrastructures de commercialisation et d'incitations à l'adoption. Parallèlement, les structures actuelles des programmes fragmentent souvent le soutien entre de multiples volets, se concentrent davantage sur les activités de démarrage par rapport aux besoins des phases ultérieures, et se contentent de suivre les activités, avec une mesure limitée et différée des résultats tels que l'adoption, la mise à l'échelle et la capture de valeur.

La réforme des programmes devrait se concentrer sur le renforcement de la continuité tout au long du parcours d'innovation, en mettant davantage l'accent sur la commercialisation, la modernisation, l'adoption et la mise à l'échelle aux stades avancés, tout en maintenant une recherche fondamentale solide, des capacités régionales et des rôles publics-privés clairement définis.

Actions prioritaires

- **Repenser les programmes afin de créer un parcours plus continu et axé sur les résultats**, de la recherche à la commercialisation, à l'adoption et à la mise à l'échelle, en réduisant la fragmentation entre les différentes sources de financement.
- Maintenir le soutien essentiel à **la recherche fondamentale**, rééquilibrer le soutien en faveur du « **chaînon manquant** » en mettant l'accent sur l'adoption, les infrastructures de commercialisation et la mise à l'échelle, et renforcer les conditions propices à l'attraction **d'investissements privés** grâce au co-investissement et à un meilleur alignement entre le soutien public et les résultats mesurables.
- **Intégrer des mécanismes plus solides de mesure de la performance et de boucles de rétroaction** liés à l'adoption, à la mise à l'échelle, à la productivité, à la capture de valeur et aux résultats de commercialisation afin de soutenir la conception et le renouvellement continus des programmes.